

Suite aux nombreuses remontées des PES au sujet des nouvelles modalités d'évaluation de l'INSPE, liées à la situation sanitaire, le SE-Unsa est intervenu à plusieurs niveaux ([>rappel<](#)) et a demandé une audience à la direction de l'INSPE.

Pour le SE-Unsa :

Margaux Martinerie, PES élue pour le Conseil d'école
Julia Zinutti, enseignante et déléguée du personnel au SE-Unsa 31

Pour l'INSPE :

Direction : Mme Vergnol-Menard; M. Coutelier
Mention MEEF 1er degré : Mme Paolacci, M. Ragano, Mme Gobbe
Croix de Pierre : M. Mardar, M. Hitier

INSPE : La situation que nous vivons actuellement est inédite pour nous tous. En début de vacances, nous avons souhaité communiquer aux étudiants/stagiaires les nouvelles modalités d'évaluation du MASTER MEEF-1er degré pour répondre aux préoccupations et aux demandes de certains. La communication très rapide a été un peu "brute" voire "brutale". L'intention était que chacun puisse s'organiser et se projeter mais notre courriel a été générateur de stress, de malentendus et d'incompréhension. Nous savons que les PES du 31 font un travail incroyable pour maintenir la classe à distance. Notre volonté était d'orienter les PES vers les futures demandes de l'INSPE, pas de les surcharger.

SE-Unsa : même si le SE-Unsa n'est pas favorable à un report des calendriers de titularisation et l'a expressément demandé au ministre [>ici<](#) ; la situation des stagiaires n'est pas tranchée par le Ministère. Nous nous interrogeons sur cette communication rapide de la part de l'INSPE-Toulouse. Pourquoi envoyer et faire des demandes aux PES, alors que nous n'avons aucun élément sur leur titularisation ?

INSPE : les universités ont aussi des demandes ministérielles qui sont de maintenir le niveau MASTER et les calendriers.

SE-Unsa : nous comprenons bien que la volonté de l'INSPE était de permettre à chacun d'anticiper et que l'INSPE n'est pas responsable de la situation actuelle. Cependant, les PES comme l'ensemble des enseignants se sont sur-mobilisés pour assurer la classe à distance et dans ce contexte d'épuisement général, personne n'aurait pu recevoir des directives et injonctions en plus. Il faut tout de même être conscient qu'entre l'annonce de la fermeture des écoles et la mise en place de la classe à distance, les personnels de l'Education Nationale ont eu un week-end pour ré-inventer leur métier avec leur matériel personnel. Comme tous les personnels de l'Education Nationale, ils se sont plongés dans une tâche lourde et chronophage, demandant une très grande adaptation. Au moment des vacances, tout le monde était épuisé, tout le monde avait besoin de repos et votre courriel présentant une accumulation de demandes a déclenché beaucoup de colère.

INSPE : la situation du 31 est particulière avec la responsabilité de classe. Les PES se sont retrouvés « à plein temps en classe » avec l'organisation de la continuité pédagogique.

SE-Unsa : au sujet du : « plein temps en classe ». Tout d'abord, tous les enseignants se sont retrouvés avec une quantité de travail au-delà du plein temps pour se ré-organiser. C'est aussi un sentiment partagé chez nos collègues titulaires, alors pour un stagiaire en plein apprentissage du métier, la tâche est d'autant plus lourde... N'oubliez pas que sur le peu de temps qu'il reste à chacun, certains sont volontaires pour l'accueil des enfants de soignants, d'autres ont des enfants à qui ils doivent faire classe, d'autres ont aussi des problèmes matériels, certains sont malades ou s'occupent de personnes faibles... Lorsque nous nous sommes entretenus en juin 2019 sur le passage 15jours/15jours pour l'INSPE-Croix de

Pierre, nous vous avons avertis de cette dérive « de la charge administrative plus lourde » quand deux PES sont responsables d'une classe (>ici<). On y est.

Les stagiaires ne se sont pas sentis accompagnés pendant cette période inédite. Les formateurs auraient pu prendre des nouvelles des PES ou les aider dans la mise en place de cette « classe à distance ».

INSPE : nous avons fait le choix de laisser les PES prendre leur marque avec la classe à distance et de les laisser tranquille ces 15 premiers jours, pour que chacun prenne ses marques.

SE-Unsa : les demandes liées aux nouvelles modalités d'évaluation nous semble inadaptées, pour plusieurs raisons : travail en groupe, évaluation de cours qui n'ont pas eu lieu, absence de formation, évaluation sur la visite en collège qui n'a pas eu lieu...etc... Ces demandes sont perçues comme des directives chronophages donnant un travail supplémentaire que personne n'a réellement le temps de faire...

AU SE-Unsa nous demandons :

- plus de clarté sur les attentes,
- d'orienter la formation sur la situation pour accompagner les stagiaires dans la continuité pédagogique,
- l'uniformité dans les demandes liées au mémoire,
- l'adaptation des évaluations : pourquoi ne pas se servir de ce qui a été fait ? Plutôt que demander de nouveaux écrits (encore et encore...)

INSPE : suite aux remontées, échanges, courriers etc... Nous avons des premières réponses très concrètes.

- Bienveillance sur chaque situation individuelle de la part de l'INSPE.
- La possibilité du travail individuel comme alternative au travail de groupe. SAUF si les groupes ont été constitués avant le confinement.
- Recul du calendrier : les évaluations seront étalées jusqu'au 26 juin, indépendamment des calendriers de titularisation.
- La soutenance de mémoire doit présenter un bénéfice pour l'étudiant/stagiaire, donc chaque jury est libre de l'organiser si nécessaire.
- Suppression de l'évaluation en mathématiques.
- Prise en compte des difficultés techniques de chacun : proposition d'évaluation asynchrone qui ne demande pas un temps limité et adaptation au cas par cas.
- Ne pas évaluer ce qui ne peut être évalué, comme la journée en collège pour une partie des PES 31.
- Proposition d'accompagnement en classe virtuelle par les formateurs, non-obligatoire.
- Les visites à la reprise (s'il y a reprise) seraient des visites d'accompagnement pour aider à les PES à la reprise, pas d'évaluation.

Pour les difficultés individuelles avec les encadrants du mémoire, l'INSPE s'engage à réguler, il faut revenir vers les responsables de mention pour éviter les iniquités de traitement.

SE-Unsa : le SE-Unsa a souligné que ce n'était pas suffisant, que les PES n'avaient pas plus de 24 h dans une journée et que malgré ces allègements, la somme des demandes semblait insoutenable dans la situation actuelle.

Le sentiment global est que l'on ne parle que d'évaluations, alors que les PES n'ont pas ou peu eu de contenu de cours, sur quel contenu les PES seront-ils évalués ?

Nous sommes surtout pour favoriser l'accompagnement des PES et nous demandons des adaptations à la situation inédite, dans ce que vous nous présentez l'évaluation prime au détriment de la formation. Pourquoi ne pas utiliser ce que les PES ont mis en œuvre, s'ils le souhaitent pour entamer des démarches réflexives ?

L'INSPE Croix de Pierre s'engage à recenser les demandes des stagiaires pour partir de leurs besoins et à favoriser des échanges avec représentants, délégués et stagiaires en visio pour faciliter la communication. L'ensemble des formateurs a pris la mesure du surcroît de travail demandé aux PES durant la période de confinement.

L'INSPE attend le cadrage définitif de l'université pour arrêter des décisions, le calendrier est décalé, il n'y



aura pas de réponses formelles et immédiates à nos demandes. L'INSPE dit avoir pris la mesure de l'alerte et prend au sérieux le sujet tout en restant dans un cadre national et en répondant aux directives ministérielles.

Le SE-Unsa reste vigilant et continue d'accompagner les PES et d'alerter à tous les niveaux sur la situation. N'hésitez pas à nous solliciter à nouveau et à faire remonter vos remarques à vos responsables.

